

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 80084 Numéro SIREN : 342 064 557 Nom ou dénomination : A. GOICHOT ET FILS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt 9532

Désignation de l'entreprise		SAS A.GOICHOT & FILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		Avenue Charles de Gaulle 21200 BEAUNE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 4 2 0 6 4 5 5 7 0 0 0 4 0		Néant		*		
						Exercice N clos le, 31/12/2018		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 293	AG	3 463	2 829	
		Fonds commercial (1)	AH	39 636	AI		39 636	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	206 465	AQ	203 729	2 735	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 021 885	AS	584 084	437 801	
		Autres immobilisations corporelles	AT	135 484	AU	104 679	30 804	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	1 607 821	CV	1 601 097	6 724
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts		BF		BG			
			Autres immobilisations financières*	BH	68 800	BI		68 800
	TOTAL (II)			BJ	3 086 386	BK	2 497 054	589 332
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	286 943	BM		286 943	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	6 115 033	BU		6 115 033	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	77 600	BW		77 600	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 079 050	BY	84 883	994 167	
		Autres créances (3)	BZ	353 369	CA		353 369	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	2 762	CG		2 762	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 435	CI		14 435	
TOTAL (III)		CJ	7 929 194	CK	84 883	7 844 310		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	11 015 580	IA	2 581 937	8 433 642		
Renvois : (1) Dont droit au bail ;		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.GOICHOT & FILS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 200 000)		DA	2 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	100 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	38 112	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	338 440	
	Report à nouveau		DH	(274 274)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	447 553	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 849 832	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	3 469	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	3 469	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 665 683	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	474 901	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 220 133	
	Dettes fiscales et sociales		DY	213 933	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 689	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	5 580 341		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 433 642		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 315 213
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	334 492	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.GOICHOT & FILS							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	4 258 356	FB	3 423 190	FC	7 681 546
	Production vendue	biens *	FD	180 415	FE	49 909	FF	230 325
		services *	FG	66 371	FH		FI	66 371
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 505 143	FK	3 473 100	FL	7 978 243
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	4 938
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	71 703
	Autres produits (1) (11)						FQ	21 135
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	8 076 020
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	6 968 922
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 744 953)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	5 004
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(35 009)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 350 110
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	178 294
	Salaires et traitements*						FY	625 630
	Charges sociales (10)						FZ	252 182
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	69 883
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 469
	Autres charges (12)						GE	3 541
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 717 834
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	358 186	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	124	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	97	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	221	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 511	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	33 511
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(33 289)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	324 897	

Désignation de l'entreprise		SAS A.GOICHOT & FILS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	119 978	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	119 978	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	152	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 152	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	116 826	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(5 830)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 196 221	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 748 667	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	447 553	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	71 703
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
					152	
Autres charges				3 000		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					119 978	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.GOICHOT & FILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 433 643 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 447 554 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- **indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans*
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, ou une décote directe, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

AG

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Par jugement en date du 11/12/2018, le Tribunal de commerce de Dijon a constaté que les engagements énoncés dans le jugement du plan ont été honorés et que l'exécution du plan est achevée.

Les décisions relatives à la procédure seront radiées des registres sur lesquels elles ont été portés conformément au code de commerce.

Ainsi, les derniers passifs ont été soldés en produits exceptionnels.

Autres éléments significatifs

La société a un recours à un factor.

A ce titre, les créances clients sont soldées dès la cession de la créance par imputation au compte bancaire sans attendre l'échéance de la facture.

Ainsi, au 31/12/2018, le montant des factures cédées dont l'échéance est postérieure au 31/12/2018 s'élève à 666 060 € (327 869 € pour la France et 338 191 € pour Export).

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période 01 janvier 2015-31 décembre 2017.

A ce jour, la société n'a pas reçu de notification.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 637			39 637
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 293			6 293
Immobilisations incorporelles	45 930			45 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	206 465			206 465
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	632 726	399 831	10 671	1 021 886
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 906			45 906
- Matériel de transport	23 107		800	22 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 173	11 448	13 350	67 271
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	977 377	411 279	24 821	1 363 835
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 607 822			1 607 822
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 800			68 800
Immobilisations financières	1 676 622			1 676 622
ACTIF IMMOBILISE	2 699 928	411 279	24 821	3 086 387

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		411 279		411 279
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		411 279		411 279
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		24 821		24 821
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		24 821		24 821

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	39 637
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 637

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI MAG 2000	2	-1	96,00	1 600		37			-1	
SCEA DU CHATEAU DU CRAY	15	7	51,00	2	2	55		570	60	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL GOICHOT FRERES	8	14	33,33	1	1				-1	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 919	1 545		3 463
Immobilisations incorporelles	1 919	1 545		3 463
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	203 195	534		203 730
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	536 317	58 438	10 671	584 084
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 095	1 190		37 285
- Matériel de transport	16 959	2 526	800	18 685
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 409	5 650	13 350	48 709
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	848 975	68 339	24 821	892 493
ACTIF IMMOBILISE	850 894	69 884	24 821	895 957

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 515 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 800		68 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 079 051	1 079 051	
Autres	353 369	353 369	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 435	14 435	
Total	1 515 655	1 446 855	68 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	18 297
Total	18 297

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 200 000,00 euros décomposé en 44 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		3 469			3 469
Total		3 469			3 469
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 469			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 580 342 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	334 492	334 492		
- à plus de 1 an à l'origine	2 331 191	2 066 063	201 629	63 499
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220 133	2 220 133		
Dettes fiscales et sociales	213 934	213 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	480 591	480 591		
Produits constatés d'avance				
Total	5 580 342	5 315 214	201 629	63 499
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 897 523			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 751 578			
(**) Dont envers les associés	474 901			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 474 901 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	234 531
Int.courus/emprunt etab.c	237
Banques interets courus	7 706
Conges a payer	24 376
Autres charg.pers.a payer	24 000
Org.soc. ch./conges payes	11 795
Org.soc. charges a payer	17 337
Etat autres ch. a payer	11 128
Total	331 111

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	14 435		
Total	14 435		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2018
Chiffre d'affaires France	4 505 143
Chiffre d'affaires export+CEE	3 473 100
TOTAL	7 978 243

Charges et Produits d'Exploitation et Financier

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 420 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	11	
Ouvriers		
Total	16	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 450 000 euros.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Engagement retraite</i>	74 930
Autres engagements donnés	74 930
Total	74 930
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions solidaires de Monsieur André GOICHOT</i>	450 000
Avals et cautions	450 000
Autres engagements reçus	
Total	450 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	450 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagement de retraite

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, les indemnités de départ à la retraite ont été mises à jour. Le montant des engagements retraite a été évalué à 74 930 €. Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision.

Indemnités de fin de carrière à verser : 346 119 €

Valeur probable des indemnités à verser : 256 958 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 176 475 €

Dette actuarielle : 74 930 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), applicable depuis le 1er janvier 2013, est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et comptabilisé en réduction de ces dernières.

 Autres informations

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 22 087 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en euros) :

	Montant affecté
Soutien du fonds de roulement	22 087

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

A. GOICHOT ET FILS
Société par actions simplifiée au capital de 2 200 000 euros
Siège social : avenue Charles de Gaulle - 21200 BEAUNE

342 064 557 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 447 553,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **447 553,94 euros**

Affecté :

- **au compte « report à nouveau », pour** **274 274,67 euros**
qui est ainsi soldé en totalité.

- **à la « réserve légale », pour** **173 279,27 euros**
qui s'élève ainsi à 211 391,52 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Goichot', is written over a horizontal line. Below the line, there is a large, stylized, handwritten mark that resembles a triangle or a stylized 'A'.

Guillaume BLANCHARD
Bernard DERANQUE
Michel FILOCHE
Laurent GODRET
Benoît LEROY
Jean Pierre VOGEL
Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

A. GOICHOT et FILS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €

Avenue Charles de Gaulle
21 200 Beaune

R.C.S DIJON 342 064 557

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A. GOICHOT et FILS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société A. GOICHOT et FILS,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. GOICHOT et FILS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

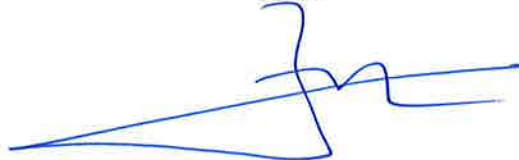
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Mans, Le 12 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

ALTEXA



Bernard DERANQUE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 293	3 463	2 830	4 374
Fonds commercial	39 637		39 637	39 637
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	206 465	203 730	2 735	3 270
Installations techniques, matériel et outillage	1 021 886	584 084	437 801	96 408
Autres immobilisations corporelles	135 484	104 680	30 805	28 724
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 607 822	1 601 097	6 724	6 724
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	68 800		68 800	68 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 086 387	2 497 054	589 332	247 937
Stocks				
Matières premières et autres approv.	286 944		286 944	251 934
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 115 033		6 115 033	4 370 080
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 079 051	84 884	994 167	1 367 588
Fournisseurs débiteurs	18 297		18 297	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	32 425		32 425	20 731
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	65 532		65 532	18 763
Autres créances	237 115		237 115	370 464
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	77 600		77 600	124 020
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 763		2 763	261 772
Charges constatées d'avance	14 435		14 435	26 526
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 929 194	84 884	7 844 311	6 811 878
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 015 581	2 581 938	8 433 643	7 059 815

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 200 000	2 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	100 000	100 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	38 112	38 112
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	338 441	338 441
Report à nouveau	-274 275	-434 459
Résultat de l'exercice	447 554	160 185
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 849 832	2 402 278
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 469	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 469	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	2 331 191	1 185 010
<i>Découverts et concours bancaires</i>	334 492	156 004
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 665 683	1 341 014
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	474 901	515 035
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		143 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220 133	2 383 817
<i>Personnel</i>	48 768	29 316
<i>Organismes sociaux</i>	93 622	106 649
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	60 415	21 580
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	11 128	61 951
Dettes fiscales et sociales	213 934	219 496
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 690	54 794
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 580 342	4 657 537
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 433 643	7 059 815

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	7 681 546	96,28	8 579 633	98,53	-898 087	-10,47
Production vendue	296 697	3,72	127 869	1,47	168 828	132,03
Production stockée						
Subventions d'exploitation	4 939	0,06	5 289	0,06	-350	-6,62
Autres produits	92 839	1,16	124 583	1,43	-31 744	-25,48
Total	8 076 021	101,23	8 837 374	101,49	-761 353	-8,62
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	6 968 922	87,35	6 641 865	76,28	327 057	4,92
Variation de stock (m/ses)	-1 744 953	-21,87	-618 741	-7,11	-1 126 212	182,02
Achats de m.p & aut.approv.	5 005	0,06	1 628	0,02	3 377	207,46
Variation de stock (m.p.)	-35 009	-0,44	72 876	0,84	-107 885	-148,04
Autres achats & charges externes	1 350 111	16,92	1 365 934	15,69	-15 823	-1,16
Total	6 544 075	82,02	7 463 561	85,71	-919 486	-12,32
MARGE SUR M/SES & MAT	1 531 946	19,20	1 373 813	15,78	158 133	11,51
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	178 295	2,23	179 074	2,06	-779	-0,44
Salaires et Traitements	625 630	7,84	561 782	6,45	63 849	11,37
Charges sociales	252 182	3,16	221 110	2,54	31 072	14,05
Amortissements et provisions	114 110	1,43	39 619	0,45	74 492	188,02
Autres charges	3 541	0,04	43 715	0,50	-40 174	-91,90
Total	1 173 759	14,71	1 045 300	12,00	128 459	12,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	358 187	4,49	328 513	3,77	29 674	9,03
Produits financiers	222				221	NS
Charges financières	33 511	0,42	28 455	0,33	5 056	17,77
Résultat financier	-33 289	-0,42	-28 455	-0,33	-4 835	16,99
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	324 897	4,07	300 058	3,45	24 839	8,28
Produits exceptionnels	119 979	1,50	379		119 599	NS
Charges exceptionnelles	3 152	0,04	144 761	1,66	-141 609	-97,82
Résultat exceptionnel	116 827	1,46	-144 382	-1,66	261 208	-180,91
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-5 830	-0,07	-4 508	-0,05	-1 322	29,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	447 554	5,61	160 185	1,84	287 369	179,40

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.GOICHOT & FILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 433 643 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 447 554 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans*
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, ou une décote directe, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Par jugement en date du 11/12/2018, le Tribunal de commerce de Dijon a constaté que les engagements énoncés dans le jugement du plan ont été honorés et que l'exécution du plan est achevée.

Les décisions relatives à la procédure seront radiées des registres sur lesquels elles ont été portées conformément au code de commerce.

Ainsi, les derniers passifs ont été soldés en produits exceptionnels.

Autres éléments significatifs

La société a un recours à un factor.

A ce titre, les créances clients sont soldées dès la cession de la créance par imputation au compte bancaire sans attendre l'échéance de la facture.

Ainsi, au 31/12/2018, le montant des factures cédées dont l'échéance est postérieure au 31/12/2018 s'élève à 666 060 € (327 869 € pour la France et 338 191 € pour Export).

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période 01 janvier 2015-31 décembre 2017.

A ce jour, la société n'a pas reçu de notification.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 637			39 637
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 293			6 293
Immobilisations incorporelles	45 930			45 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	206 465			206 465
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	632 726	399 831	10 671	1 021 886
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 906			45 906
- Matériel de transport	23 107		800	22 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 173	11 448	13 350	67 271
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	977 377	411 279	24 821	1 363 835
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 607 822			1 607 822
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	68 800			68 800
Immobilisations financières	1 676 622			1 676 622
ACTIF IMMOBILISE	2 699 928	411 279	24 821	3 086 387

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		411 279		411 279
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		411 279		411 279
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		24 821		24 821
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		24 821		24 821

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	39 637
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 637

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI MAG 2000	2	-1	96,00	1 600		37			-1	
SCEA DU CHATEAU DU CRAY	15	7	51,00	2	2	55		570	60	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SARL GOICHOT FRERES	8	14	33,33	1	1				-1	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 919	1 545		3 463
Immobilisations incorporelles	1 919	1 545		3 463
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	203 195	534		203 730
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	536 317	58 438	10 671	584 084
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 095	1 190		37 285
- Matériel de transport	16 959	2 526	800	18 685
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 409	5 650	13 350	48 709
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	848 975	68 339	24 821	892 493
ACTIF IMMOBILISE	850 894	69 884	24 821	895 957

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 515 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	68 800		68 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 079 051	1 079 051	
Autres	353 369	353 369	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 435	14 435	
Total	1 515 655	1 446 855	68 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	18 297
Total	18 297

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 200 000,00 euros décomposé en 44 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		3 469			3 469
Total		3 469			3 469
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 469			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 580 342 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	334 492	334 492		
- à plus de 1 an à l'origine	2 331 191	2 066 063	201 629	63 499
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 220 133	2 220 133		
Dettes fiscales et sociales	213 934	213 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	480 591	480 591		
Produits constatés d'avance				
Total	5 580 342	5 315 214	201 629	63 499
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 897 523			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 751 578			
(**) Dont envers les associés	474 901			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 474 901 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	234 531
Int.courus/emprunt etab.c	237
Banques interets courus	7 706
Conges a payer	24 376
Autres charg.pers.a payer	24 000
Org.soc. ch./conges payes	11 795
Org.soc. charges a payer	17 337
Etat autres ch. a payer	11 128
Total	331 111

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	14 435		
Total	14 435		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2018
Chiffre d'affaires France	4 505 143
Chiffre d'affaires export+CEE	3 473 100
TOTAL	7 978 243

Charges et Produits d'Exploitation et Financier

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 6 420 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	11	
Ouvriers		
Total	16	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 450 000 euros.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Engagement retraite</i>	74 930
Autres engagements donnés	74 930
Total	74 930
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions solidaires de Monsieur André GOICHOT</i>	450 000
Avals et cautions	450 000
Autres engagements reçus	
Total	450 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	450 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagement de retraite

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, les indemnités de départ à la retraite ont été mises à jour. Le montant des engagements retraite a été évalué à 74 930 €. Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision.

Indemnités de fin de carrière à verser : 346 119 €

Valeur probable des indemnités à verser : 256 958 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 176 475 €

Dette actuarielle : 74 930 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), applicable depuis le 1er janvier 2013, est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et comptabilisé en réduction de ces dernières.

Autres informations

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 22 087 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en euros) :

	Montant affecté
Soutien du fonds de roulement	22 087

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.